



DEUX-CHAISES

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL
2023



ENTRE NOUS

Le mot du maire

Un évènement inédit à l'occasion de la conférence du GRAHCA le 4 novembre dernier puisque Deux-Chaises a fait partie du parcours bourbonnais du relais de la flamme du soldat inconnu qui fête, cette année, son centenaire.

Je remercie tous ceux qui ont oeuvré à cette initiative. Cette flamme est un symbole fort pour la mémoire et le respect du sacrifice de tant de soldats. Alors que le conflit s'enlise en Ukraine où les belligérants stagnent sur leurs positions rappelant des stratégies militaires douloureuses à notre mémoire, un autre conflit s'ouvre au Proche-Orient après les attaques terroristes du Hamas.

Ce conflit nous menace par le risque d'importation dans notre pays d'actes abominables. La tension géopolitique, inévitable à cette occasion, débouche souvent sur une crise de l'énergie et notamment fossile. Nous avons déjà connu cette situation l'an dernier.

Le gouvernement, pour essayer de s'extraire de cette dépendance et répondre au défi écologique, demande aux collectivités de définir des zones d'accélération de production d'énergies renouvelables sans définir de stratégie claire mais dans un calendrier contraint.

Par prudence, votre conseil municipal propose de mettre dans celles-ci les toitures en panneaux photovoltaïques, existantes ou à construire, pour ceux qui le souhaitent, sans obligation bien sûr.

Malgré l'intérêt financier que peuvent apporter ces installations, il ne nous paraît pas souhaitable de couvrir de panneaux des champs productifs de denrées alimentaires. Vous serez conviés à vous exprimer sur ce sujet et pour un tour d'horizon des projets municipaux le 18 janvier à 20h à la salle Lucien Labrune.

Le budget de notre commune, comme celui de toutes les autres, dépend en partie des dotations de l'État en compensation des services fournis. L'an dernier, je vous faisais part de ma crainte sur sa fixation en Euros constants ; elle s'est avérée fondée car les dotations ont été augmentées de la moitié du taux de l'inflation. Cette trajectoire, si elle se confirme, prendra encore plus d'importance avec la suppression de la taxe d'habitation.

Votre conseil municipal prend toute la mesure de cette orientation et de ses conséquences en essayant d'avoir une gestion serrée pour envisager les investissements nécessaires au futur de notre commune.

Dans ce cadre, la réflexion sur le devenir du restaurant se poursuit tout en considérant une reprise par un investisseur privé, difficile. La recherche de financements extérieurs est un préalable à toute action précipitée mais le délaissement de cet établissement, en entrée de bourg, ne donnerait pas une image favorable, sa reprise pourrait au contraire créer un lieu de vie et de rencontres, à condition bien sûr qu'il soit fréquenté.

Je tiens à saluer l'initiative de création d'un comité des fêtes, initiative porteuse d'animations supplémentaires.

Le service technique a dû être adapté en fonction des arrêts maladie. Je veux remercier le personnel communal pour son implication au service des Deux-Chaisois.

Je vous souhaite, ainsi que l'ensemble du conseil municipal et du personnel, de très bonnes fêtes de Noël.

J'aurai, à l'occasion de la cérémonie des vœux, le plaisir de vous faire part des miens pour 2024. Rendez-vous le 13 janvier à 18h.

Maurice Chopin





La vie en rose, en noir, en bleu : palette des émotions deux-chaisoises.



ÉTAT CIVIL

Naissances

Cette année, aucune naissance. Souhaitons pour 2024, quelques nouveaux battements de coeur dans nos foyers deux-chaisois.

Mariages

Typhanie MADOU et Alexia GAYET, le 24 juin 2023.

Décès

Simonne BERGER, le 27 avril 2023.

Ont également été inhumés à Deux-Chaises : Jill LOVELOCK, Michel CHATET, Simone DUPRAT, Éric BRUN, Claudette BERNARDON.



COULEUR ROSE... DES SABLES DU DÉSERT

Une Deux-chaisoise embarquée dans le Trophée Roses des Sables, rallye-raid d'orientation, 100 % féminin, au départ de la côte basque et jusqu'au désert du Maroc, via l'Espagne et le détroit de Gibraltar. Du 10 au 22 octobre 2023, des heures intenses et inoubliables pour Pauline Méloux-Garavaglia et sa coéquipière, la Trongétoise Gaëlle Hacault : munies d'un road-book et d'une simple boussole, il s'est agi pour elles d'aller au bout de ce défi sportif doublé d'une aventure solidaire, à la rencontre des populations locales.



De solidarité et de générosité il était également question pour les nombreux partenaires de ce Trophée, tels que les associations Ruban rose, Enfants du désert, Croix Rouge Française, Club des Petits Déjeuners, Jeune et Rose, Fondation Goodplanet... et même la Maison Chanoine avec son prestigieux champagne Tsarine qui souhaite mettre à l'honneur la femme « moderne, audacieuse et courageuse » : trois adjectifs parfaitement choisis pour qualifier Pauline et Gaëlle.



De retour à Deux-Chaises, Pauline est intarissable sur l'expérience qu'elle vient de vivre. Laissons-lui la parole :

« *Si je devais définir mon aventure en quelques mots, je dirais : partage, fous rires et dépassement de soi* ».



“SAVOIR TREMPER SA PLUME DANS LE BLEU DU CIEL”

Un précepte poétiquement formulé et régulièrement mis en pratique par le Centre Social 1,2,3 Bocage, installé au Montet, 4 place de Richevieille.

Lieu de proximité ouvert à toutes les générations, le Centre Social constitue, à sa manière, un coin de ciel bleu, une véritable « **fabrique des possibles** » avec ses multiples propositions d'ateliers, de services, d'animations et de sorties.

Une participation modique est demandée aux habitants des communes adhérentes dont Deux-Chaises fait partie depuis juin 2022.

Nouveau service mis en place depuis le 25 septembre 2023 : portage des repas à domicile.

Pour en savoir plus :

Site internet : 123bocage.assoconnect.com

Tél : 09 83 68 34 77

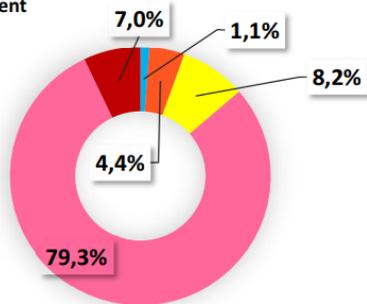
BUDGET 2023

INVESTISSEMENT

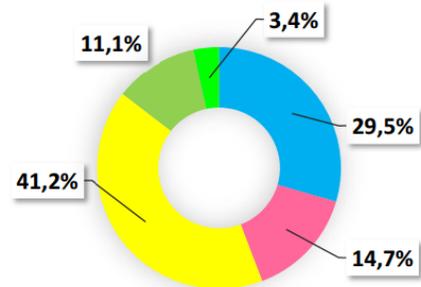
Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
13	Subventions investissement	7 535 €
16	Emprunts et dettes	29 600 €
20	Immobilisations incorporelles	55 500 €
21	Immobilisations corporelles	536 323 €
001	Dépenses imprévues	47 697 €
TOTAL		676 655 €

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de section de fonctionnement	199 567 €
10	Dotations	99 796 €
13	Subventions d'investissement	279 120 €
16	Emprunts et dettes	75 419 €
28	Amortissements immobilisations	22 753 €
TOTAL		676 655 €

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement

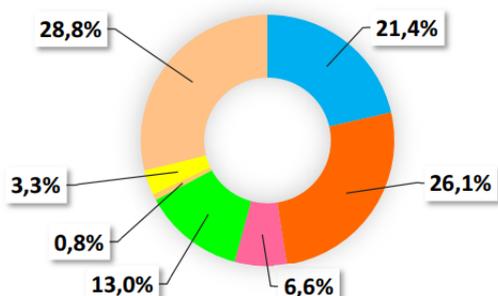


FONCTIONNEMENT

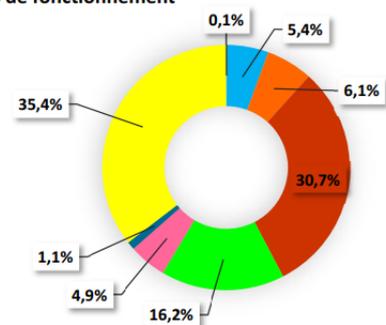
Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	148 400 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	181 042 €
014	Atténuations de produits	45 963 €
65	Autres charges de gestion courante	89 816 €
66	Charges financières	5 293 €
68	Dotations aux amortissements	22 753 €
023	Virement à la section d'investissement	199 567 €
TOTAL		692 834 €

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	893 €
70	Produits des services, domaine et ventes	37 600 €
73	Impôts et taxes	42 321 €
731	Impositions directes	212 869 €
74	Dotations, subventions et participations	112 009 €
75	Autres produits de gestion courante	34 000 €
77	Produits spécifiques	7 535 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	245 607 €
TOTAL		692 834 €

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



DYNAMIQUE TERRITORIALE

Focus sur quelques aspects de l'économie locale : pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet www.deux-chaises.fr (rubrique « Principaux acteurs économiques »).

VITALITÉ NOUVELLE SUR LA ZAC DES GARDES

– La municipalité souhaite la bienvenue à Thibault GUILLEMIN, nouvellement installé sur la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) communautaire de Deux-Chaises, à proximité du Garage Gayet. Précédemment établi à Buxières-les-Mines, le vaste atelier communal qu'il occupait a été entièrement dévasté par un incendie nocturne au printemps dernier, suite à une défaillance électrique sur une machine. Il en fallait davantage pour décourager durablement ce jeune chef d'entreprise : un local étant disponible à Deux-Chaises, il saisit sans tarder cette opportunité pour y réinstaller son atelier « Du Bois à l'Ouvrage », spécialisé en menuiserie, agencement et ébénisterie. Même s'il a dû se remettre en question pour trouver ses marques dans un local moins spacieux que le précédent, Thibault se félicite aujourd'hui du choix effectué. Il apprécie en particulier la situation géographique de la commune, avec cette proximité de l'autoroute qui facilite beaucoup ses différents déplacements.



– Bienvenue aussi à la SCI de Longeville, dont les cogérants sont Abraham Moussali et Stéphane Ladonde. Sont actuellement stockés des blocs béton utilisés pour la sécurité routière. Un espace reste disponible.

CRÉATION D'UNE ENTREPRISE AU COEUR DU VILLAGE

Au terme du remplacement qu'il a effectué au sein du Service technique communal, Matthieu Safont s'est installé en tant qu'auto-entrepreneur en électricité et bâtiment. Son dynamisme et sa polyvalence assureront sans nul doute la réussite de son projet !

UNE PETITE SOIF ? UNE PETITE FAIM ? UNE PETITE PAUSE ?

Même si nous souhaiterions tous un centre-bourg plus animé, comme au « bon vieux temps », il importe de saluer l'existence de plusieurs points de convivialité, précieux pour la vie deux-chaisoise :

– Le dépôt de pain (sur réservation)... et le sourire d'Evelyne, disponibles à l'Agence Postale.

– Les petits en-cas à boire ou à grignoter ainsi que des spécialités locales, en vente toute l'année à la boutique de la Station Services Lagarde TotalEnergies. Ellen et Kim, sa fille, vous accueillent et proposent aussi des viennoiseries et divers snackings (sandwich, tartine, wrap...) à déguster sur le pouce ou à emporter. De quoi satisfaire les petites faims comme les gros appétits !

– La terrasse campagnarde des Fermiers Gourmands, ouverte de mai à octobre. Tenu par une association d'agriculteurs deux-chaisois, cet établissement propose, autour des recettes de burgers, une restauration rapide de qualité à base de produits locaux, dans un espace chaleureux où sont privilégiés l'échange et la convivialité. Des soirées festives ont aussi été organisées : concerts, fête de la Musique, diffusion de l'ouverture de la coupe du monde de rugby.



– A signaler une toute nouvelle fabrication de farine et de pâtes sèches : dans leur ferme du Tilloux, Anne-Laure et Olivier proposent ces produits réalisés avec les céréales qu'ils cultivent.

CAMPING

491 emplacements occupés, 1113 arrivées, 1172 nuitées : telles sont les statistiques 2023 relatives au camping communal, majoritairement fréquenté par des touristes étrangers (59%), essentiellement européens.

A compter du 1er avril 2023, le forfait électricité est passé de 2 euros à 3 euros.

La saison aura rapporté la somme de 6 092,86 euros, sachant que la taxe de séjour est reversée à la Communauté de communes.

PROJETS MUNICIPAUX

Encore à l'étude, en cours de réalisation ou déjà finalisés, modestes ou d'envergure, les projets municipaux ne manquent pas.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Réparti sur deux années consécutives, le programme des travaux sera inscrit aux budgets de 2023 et de 2024.

Pour la première tranche de travaux, les bâtiments concernés sont l'école, l'agence postale et le logement attenant tandis que la seconde tranche portera sur la mairie et les logements de la place Saint-Denis.

Pour le financement de ces travaux dont le coût total a été évalué à 468 000 euros HT par l'Agence Technique Départementale de l'Allier, diverses aides ont été sollicitées (Département, Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, Fonds vert, Région). Une contribution spécifique des services de la Poste sera également apportée pour la rénovation de l'agence postale et le renouvellement de son mobilier. La maîtrise d'oeuvre est confiée au cabinet LMN Architectes, de Bourbon l'Archambault.

Les premiers travaux pourraient commencer dès le printemps prochain et occasionner, à terme, de substantielles économies d'énergie.



ÉNERGIES RENOUVELABLES : UNE RÉFLEXION EN COURS

– Dans son arrêté du 10 août 2023, Madame le Préfet de l'Allier a émis un refus à la demande d'autorisation environnementale dans le cadre du projet éolien Deux-Chaises / Le Theil. Un recours a été déposé par la société Boralex, porteuse du projet.

– La réflexion se poursuit, au niveau communal et intercommunal, sur l'identification d'éventuelles zones « d'accélération des énergies renouvelables » (éolien / photovoltaïque / bois / méthanisation...) concernant le territoire des communes du Bocage Bourbonnais.



IMPLANTATION D'UN PLATEAU MULTISPORTS

Dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024, un programme de rénovation et de développement des équipements sportifs de proximité a été confié à l'Agence Nationale du Sport.

Afin de profiter de ce dispositif permettant de réduire les inégalités territoriales et sociales d'accès au sport, un dossier de candidature a été présenté par la municipalité et a reçu de l'ANS une réponse favorable.



Selon le devis établi par AGORESPACE, le montant total de ce projet est évalué à 41 961 euros HT. Toutes les demandes de subventions étant acceptées, le plan de financement sera le suivant :

– ANS	20 980 euros
– Conseil départemental	12 588 euros
– Auto-financement	8 393 euros



CURAGE DES FOSSÉS

Pour 2023, la réalisation des travaux de curage des fossés a été confiée à la société Trans-Chatillonais, moins disante, pour un tarif de 2,20 euros HT le mètre linéaire.

Environ 3 kilomètres de fossés ont ainsi pu bénéficier de ce curage.

Une partie de l'entretien des fossés reste réalisée par la municipalité.



TRAVAUX DE VOIRIE

Une consultation ayant été lancée sur la plateforme des marchés publics, c'est l'offre établie par la société ADN Travaux Publics, moins disante, qui a été retenue, pour un montant de 28 230,00 euros HT soit 33 876,00 TTC.

Dans le cadre du dispositif Voirie, une demande d'accord définitif d'aide financière est sollicitée auprès du Conseil Départemental, à hauteur de 30% du montant HT des travaux soit 8 469,00 euros.

Secteurs concernés : Bouillé, Puy Martin et Mondry.



ENTRETIEN DES ESPACES ET AUTRES BIENS DU PATRIMOINE COMMUNAL

– Cimetière

L'entretien du cimetière a été confié à un prestataire extérieur, l'ADEM, dont la municipalité de Deux-Chaises est membre depuis sa création (Association Développement Economique Bassin Emploi Montmarault). Cette décision municipale fait suite à l'interdiction de l'usage de produits phytosanitaires et à la suppression d'un poste d'agent technique.

Installés depuis octobre 2022, des piquets portant des affichettes signalent les concessions non entretenues. Ils restent en place jusqu'à la Toussaint 2023. A l'issue de cette période, si personne ne s'est manifesté auprès de la mairie, les concessions pourront être reprises.

L'entreprise de Pompes Funèbres Vincent Beaudonnet a été chargée de créer un ossuaire communal destiné à accueillir les restes mortels des tombes relevées.

Montant : 3 220 euros HT

Une aide financière de 1 820 euros a été accordée au titre de la DETR.

– Salle Lucien Labrune

Des travaux de plomberie ont été confiés à l'entreprise COLLIN-LANEURY pour le remplacement d'un circulateur (chauffage salle de réunion) et d'un mitigeur thermostatique (eau chaude) pour un montant de 726 euros TTC.

L'entreprise AUBERGER Vincent menuiserie a été chargée de la fabrication d'un meuble de rangement supplémentaire pour la vaisselle : montant 648,29 euros HT soit 777,95 TTC (aide financière apportée au titre du dispositif de solidarité 2023 : 324,15 €).

A signaler que l'augmentation notable du coût de l'énergie occasionne une révision à la hausse du forfait chauffage réclamé pour la location de la salle : à compter du 1er novembre 2023, ce forfait passe à 50 euros.

– Equipement communal

Offres retenues :

AGRO SERVICE 2000 pour l'achat d'une remorque à atteler au tracteur : 6 343,76 euros HT

ALTRAD MEFRAN pour la fourniture de 2 tables de pique-nique en remplacement de celles vandalisées l'an passé : 1 890,00 euros HT

Ces acquisitions ont pu bénéficier d'une aide financière au titre du dispositif de solidarité départementale 2023 : 4 116,88 €.



SETIN et TERRE DE BOCAGE pour les achats respectifs d'une meuleuse et d'une tronçonneuse-élagueuse : au total 743,75 euros HT.

Ont été par ailleurs commandés 5 modèles d'illuminations de fin d'année afin de remplacer les modèles défectueux. Le devis retenu est celui de la société DECOLUM ILLUMINATIONS pour un montant de 2 100 euros TTC



– Un bon coup de peinture pour le local du camping... et les portes de l'église

La SARL Venasson s'est chargée de repeindre les sanitaires du camping tandis que les portes de l'église Saint-Denis, bien remises en état par l'entreprise de menuiserie Fournier, ont retrouvé couleur et jouvence grâce aux bons soins du service technique municipal.



TARIFS ASSAINISSEMENT 2024

Suite à la décision du conseil municipal, les tarifs appliqués en 2023 seront maintenus, à savoir :

- Taxe forfaitaire annuelle de 70,00 euros HT par abonné raccordé ou raccordable au réseau d'assainissement collectif
- Redevance d'assainissement fixée à 1,50 euro HT le m³ d'eau consommé, applicable à tous les usagers raccordés ou raccordables au réseau.



SERVICE TECHNIQUE COMMUNAL

- En remplacement de Maxime Jaunet, placé en arrêt maladie, Matthieu Safont a été recruté depuis le 2 mai 2023, à temps complet, en tant qu'agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural.
- Certains travaux nécessitant la collaboration de deux personnes, Stéphane Herpin a été recruté depuis le 12 juillet pour un service de 8 heures hebdomadaires.



INSTALLATION DE RADARS PÉDAGOGIQUES

Une demande de subvention a été présentée au titre de la répartition du produit des amendes de police en matière de sécurité routière.

Si elle est accordée, cette subvention aidera à financer l'acquisition de radars pédagogiques à installer en agglomération le long de la route départementale 945.

De notoriété publique, les véhicules roulent en effet souvent à une vitesse excessive sur cette portion pourtant limitée à 50km/heure.

Le devis adressé par la société Signaux Girod s'élève à 5 086,74 euros.

- amendes de police : 2 034 euros
- autofinancement 3 052,74 euros



DÉNOMINATION DE NOTRE ÉCOLE

Les conseils municipaux des trois communes du RPI (Deux-Chaises / Le Montet / Rocles) ont été sollicités par les directeurs et directrices des écoles primaires afin de donner un nom à chaque école.

A Deux-Chaises, les noms de Jean de La Fontaine et de Marie Curie ont été proposés.

Dans sa session du 9 février 2023, le conseil municipal a décidé de nommer l'école élémentaire de Deux-Chaises **Ecole Jean de La Fontaine**.

La municipalité a également pris l'initiative de faire apposer un panneau sur la façade de l'école, mentionnant le nom de celle-ci.



Ayant reçu diverses propositions incluant les drapeaux français et européen ainsi que la devise de la République « Liberté, égalité, fraternité », le conseil municipal a retenu l'offre établie par la société C.TouCom', pour un montant de 216 euros TTC. Le panneau commandé, en aluminium, sera installé ultérieurement, à l'issue des travaux de rénovation énergétique portant sur les bâtiments de l'école.



CANTINE SCOLAIRE

Pour l'année scolaire 2023-2024, les tarifs fixés pour le repas sont les suivants :

- Enfant = 2,90 euros
- Adulte = 4,00 euros

Il a aussi été décidé de remplacer la fourniture de serviettes en papier par une serviette en tissu à renouveler chaque semaine.



QUEL DEVENIR POUR LE RESTAURANT ROUTIER ?

En l'absence de repreneur pour le Relais de Deux-Chaises, en cessation d'activités depuis juillet 2022, la municipalité réfléchit à une éventuelle conversion de cet établissement en café-restaurant-multiservices.

Dans le cadre du programme gouvernemental de reconquête du commerce rural, un projet est actuellement en gestation, pour l'aboutissement duquel ont été sollicités l'accompagnement et l'expertise de la Chambre de Commerce et d'Industrie ainsi que les conseils de l'association "1 000 cafés". Le questionnaire distribué dans chaque boîte aux lettres permettra d'associer les habitants à cette réflexion afin d'examiner ensemble la pertinence du projet de reprise et d'étudier sa faisabilité.



ENRICHISSEMENT DU PATRIMOINE CULTUREL, GRÂCE AU GRAHCA

La municipalité adresse de chaleureux remerciements au GRAHCA (Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques Centre Allier) pour l'intérêt porté à notre commune dans l'ouvrage collectif intitulé : « Deux-Chaises (Duabus casis) – Histoire d'un territoire de confins – Des origines à nos jours », ouvrage qui a fait l'objet d'une conférence, le samedi 4 novembre, en salle Lucien Labrune. Cette monographie détaillée et bien documentée retrace l'histoire et la géographie de Deux-Chaises, sa faune, sa flore et les événements suffisamment marquants pour avoir influencé l'existence de nos prédécesseurs sur le territoire deux-chaisois.

200 pages associant textes, cartes et illustrations pour un voyage dans le temps, de la préhistoire à l'antiquité et au moyen-âge jusqu'à l'époque moderne et contemporaine.

A l'instar du GRAHCA et de son président Jean-Pierre Secrétain, nous invitons toutes les personnes passionnées par le patrimoine archéologique et historique à acquérir ce précieux ouvrage qui a nécessité plusieurs années de recherche et auquel plusieurs Deux-Chaisois ont apporté leur contribution.

Nous exprimons également notre gratitude à Jean-Paul Villechenon, membre du GRAHCA, pour les nombreuses cartes postales anciennes mises à la disposition de la commune de Deux-Chaises afin d'enrichir ses archives et son site internet.



UN LIEU DE MÉMOIRE À ENTREtenir

Le temps ayant fait son œuvre, notre Monument aux morts, inauguré en août 1922, mériterait une remise en état. Il s'agirait en particulier de repeindre les canons de part et d'autre du monument, de nettoyer la pierre du piédestal et de redonner au soldat de la guerre de 1914-1918 les couleurs originelles de son uniforme.

Un projet de rénovation est donc actuellement à l'étude.

Pour la réalisation de ce projet la municipalité pourra compter sur le reliquat d'une collecte de fonds effectuée par la Fondation du Patrimoine, à l'occasion des travaux de conservation de la statuette entreposée dans l'église Saint Denis.

Il sera également possible de solliciter une subvention auprès du Ministère de la Défense.

Le monument aux morts et les commémorations annuelles qui s'y déroulent constituent en quelque sorte des « passeurs de mémoire ». Ils créent un lien générationnel entre les anciens combattants et ceux qui construisent aujourd'hui l'avenir du pays.

A cet égard, la municipalité tient à saluer l'initiative prise par une jeune Trongétoise, Clémentine Labrune en choisissant notre monument aux morts comme sujet d'un fort intéressant travail de recherche universitaire présenté le 4 novembre à Deux-Chaises, lors de la conférence tenue par le GRAHCA, **en présence exceptionnelle du relais de la Flamme du Soldat Inconnu.**

Ce mémoire est une véritable mine d'informations sur les soldats deux-chaisois et leurs familles pris dans la tourmente de la Grande Guerre ainsi que sur l'histoire du Monument aux morts. On ne peut qu'en recommander la lecture à toutes les personnes passionnées par l'histoire de la commune.

Pour se procurer ce document, contacter Clémentine Labrune :
Clem.labrune@gmail.com



COLLECTE DE DECHETS & DECHETTERIE DE TRONGET

- Collecte des ordures ménagères le mercredi. Sacs poubelles à déposer dans les bacs gris.
- Collecte des bacs jaunes toutes les 3 semaines. Tri sélectif à effectuer avant dépôt en vrac dans les bacs. Pour connaître le calendrier de passages en 2023, merci de contacter le SICTOM SUD ALLIER : 04 70 45 51 67
- Verre : apport volontaire dans les colonnes de tri situées sur la commune.

Le SICTOM propose aux usagers une collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles, à domicile, sur inscription auprès de la mairie au moins 10 jours avant la date de passage. La prochaine date de cette collecte est fixée au jeudi 4 juillet 2024. Contact Mairie : 04 70 47 12 74.

Un badge d'accès à la déchetterie de Tronget est désormais obligatoire. Pour se le procurer et connaître les règles d'utilisation de la déchetterie, contacter le SICTOM SUD-ALLIER par courriel ou par téléphone : contact@sictom-sud-allier.fr / 04 70 45 51 67. Documentation également disponible en mairie.

NOS DECHETS : MATIERE A REFLEXION...



Actus

LES NOUVEAUTÉS EN DÉCHETTERIES

BADGE OBLIGATOIRE



A partir du 2 janvier 2024, il sera obligatoire d'avoir son badge pour accéder aux 15 déchetteries du SICTOM.

Vous pouvez effectuer votre demande via notre site Internet : www.sictomsudallier.fr puis «les déchetteries» et «badge déchetterie».

Le badge est ensuite adressé par courrier dans un délai d'un mois environ.

! Votre badge vous donne accès à l'ensemble des déchetteries du SICTOM Sud-Allier. Nous ne délivrons gratuitement qu'un badge par foyer.

En cas de perte, vous pouvez demander la réédition d'un badge, par courrier accompagné d'un chèque de 10€ à l'ordre du Centre des Finances Publiques.

💡 Si vous souhaitez percer votre badge pour l'accrocher à un porte-clés, veillez à ne pas perforer la puce... votre badge serait alors inutilisable.

DÉCHARGEMENT



Si vous avez des objets encombrants et/ou lourds à déposer en déchetterie, vous les avez certainement chargés avec de l'aide... Merci de prévoir également de l'aide pour les décharger à la déchetterie !

La mission première des gardiens de déchetterie est d'orienter les usagers vers les bennes appropriées. Ils n'ont pas pour fonction de décharger les véhicules mais peuvent occasionnellement apporter leur aide.

24 PASSAGES ANNUELS



Depuis 2023, l'accès en déchetterie est limité à **24 passages par an**. Pour rappel, chaque foyer se rend en moyenne 6 fois/an en déchetterie.

Une dérogation peut être établie, sur demande auprès du SICTOM, pour tenir compte des cas particuliers de certains usagers non professionnels.

💡 Pour économiser des trajets et gagner du temps, pensez à organiser vos déchets chez vous en les séparant par catégories. En cas de doute sur la destination de certains produits, le gardien de déchetterie est à disposition pour vous orienter.

NOUVELLES FILIÈRES



De nouvelles filières arrivent dans vos déchetteries à partir de novembre 2023.

Jeux et jouets : les jouets, jeux de plein air et jeux de société seront désormais triés. Les jouets présentant des piles ou composants électroniques seront néanmoins toujours collectés avec les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).

Articles de bricolage et de jardin : le matériel de bricolage, dont l'outillage à main et les produits et matériels destinés à l'aménagement du jardin seront aussi triés à part. À l'instar des jouets, les appareils contenant des composants électroniques seront triés avec les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).

Articles de sport et de loisirs : ces derniers feront aussi l'objet d'un tri à part. Il peut s'agir de trottinettes, cycles, ballons, casques, skis, tables de ping-pong, planches de surf...

Jusqu'à présent la plupart de ces objets étaient destinés aux encombrants. Ils ne faisaient l'objet d'aucune valorisation, étant enfouis. Ces nouvelles filières permettront de maximiser la part recyclée de ces déchets. Pour vos objets réemployables, pensez à leur donner une seconde vie.

Suivez-nous sur : www.sictomsudallier.fr
contact@sictom-sud-allier.fr
 04.70.45.51.67




Ouverture de la déchetterie –
Rue du Silo à Tronget.

Horaires d'été :
du 1er mars au 31 octobre
 mardi / mercredi / samedi
 de 8h15 à 12h
 jeudi / vendredi
 de 14h à 17h45

Horaires d'hiver :
du 2 novembre au 28 février
 mardi / mercredi / samedi
 de 8h45 à 12h
 jeudi / vendredi
 de 13h30 à 16h45

Fermeture de la déchetterie les
dimanches, lundis et jours fériés.





Au service des seniors et de leurs familles, un Centre de Ressources Territorial

Inauguré à Tronget le 21 juin 2023, ce Centre de Ressources Territorial offre des solutions alternatives à l'entrée en EHPAD ou permet de différer cette entrée.

Marcel Grand, directeur des Centres Hospitaliers Coeur du Bourbonnais et de Bourbon l'Archambault, entouré d'une équipe pluridisciplinaire coordonnée (Médecin, Cadre Supérieur de santé, Infirmière coordinatrice, Assistante sociale, Assistant de soins en gérontologie, Secrétaire, Ergothérapeute) met en place des actions destinées aux seniors et à leurs familles.

Principaux objectifs :

- Favoriser l'aide à domicile et développer le soutien aux aidants
- Améliorer l'accès aux soins et renforcer l'offre de proximité
- sécuriser le maintien à domicile des personnes âgées vulnérables, en perte d'autonomie

Secrétariat du CRT ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h

Tél : 04 70 47 63 76

Courriel : equipe-crt@hopcobour.net

Aide à l'amélioration de l'habitat

Le guichet unique FRANCE RENOV'ALLIER se tient à la disposition de tous les usagers, locataires ou propriétaires, qui souhaitent être orientés dans les démarches liées à l'amélioration de leur logement (rénovation / lutte contre la précarité énergétique...).

Service accessible du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Adresse : 1, avenue Victor Hugo – Moulins

Tél : 04 70 34 41 84

Une permanence locale est assurée au sein des bureaux de France Service (1 place du 8 mai – Le Montet), de 9h à 12h, chaque premier mercredi du mois.

Dans le même créneau horaire, il est possible de recevoir les conseils de l'ADIL (Association Départementale Information sur le Logement), pour toutes les questions en lien avec le logement, sur le plan juridique, financier et fiscal.

Contact France Service : 04 70 47 37 76

Rendez-vous musical incontournable



Au moins aussi cher au cœur des Bourbonnais que le Pâté aux pommes de terre, le festival JAZZ DANS LE BOCAGE se tiendra du vendredi 3 au samedi 11 mai 2024, à Tronget et dans les villages environnants.

- Soirée de présentation à Rocles le samedi 2 mars, avec un concert du groupe Petite Lucette
 - Accueil en résidence du Quintet Phonem, piloté par Mailys Maronne
 - Classes de 4^{ème} du collège Charlotte Delbo de Tronget « embarquées » dans un projet autour de l'improvisation et du soundpainting, avec le duo Mamie Jotax
- Emotions et convivialité en perspective, autant pour les novices que pour les amateurs avertis !

www.cccb.fr : un site internet lui aussi incontournable

Pour se tenir au courant des divers services et des projets en cours dans la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais, rien ne vaut la consultation du site internet intercommunal.

Un agenda communautaire y est disponible avec, par exemple, les dates et lieux des permanences France Service Itinérance, si précieuses pour aider les habitants en difficulté dans leurs démarches administratives.

N'oublions pas de remercier les services de la Communauté de communes du Bocage Bourbonnais qui prennent en charge l'impression de ce bulletin municipal et du Flash info.



EN GOGUETTE AVEC LE CCAS

Débutants ou confirmés... 38 seniors deux-chaisois ont répondu présents à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale, le jeudi 23 novembre 2023, pour les rituelles et fraternelles agapes de fin d'année.



Réunis à la salle Lucien Labrune, les convives se sont régalés du bon repas concocté par la Trattoria de Meillers et son chef Matteo Garavaglia. Un petit air transalpin distinguait le menu, en particulier le dessert dont le nom italien « Tiramisu » signifie : « Remonte-moi le moral » !

Des colis gourmands ont été prévus à l'intention des personnes qui n'ont pas été en mesure de se déplacer. A l'approche de Noël, qu'elles vivent seules ou en couple, à leur domicile ou en maison de retraite, ces personnes - de 70 ans et plus - recevront donc elles-aussi de quoi se « remonter le moral ».

Aux Deux-Chaisois de tous les âges, le CCAS souhaite une fin d'année sereine.



ACTUALITÉS DE L'ÉCOLE JEAN DE LA FONTAINE

Les 17 élèves scolarisés dans la classe de Mme Carole Faucolnier, en CM1 et CM2, effectuent le cycle pédagogique dit de « consolidation » qu'ils achèveront en sixième au collège.

Tout au long de l'année scolaire en cours, de nombreuses initiatives visent à développer les connaissances et les aptitudes de chaque élève, dans des domaines variés :

- Travail sur le thème des oiseaux avec l'Association ADATER (Animation et Développement d'Actions Techniques pour une Eco-citoyenneté Responsable).
- Initiation à la taille et à l'entretien des pommiers avec la POMONE BOURBONNAISE, association des Croqueurs de pommes pour la sauvegarde du patrimoine fruitier. Deux pommiers seront prochainement plantés à proximité de l'école.
- Formation aux gestes de premiers secours : une initiation au dispositif APS (Apprendre à Porter Secours) assurée par les Pompiers de la Caserne du Montet.
- En partenariat avec le SICTOM, représentation théâtrale destinée aux élèves du RPI : « La guerre du tri n'aura pas lieu » (Compagnie du Petit Théâtre Vert).
- A l'invitation du Centre Social 123 Bocage, visite de l'exposition consacrée à Hubertine Auclert, avec participation à des ateliers sur le thème de l'égalité filles-garçons et découverte du patrimoine local (église et monument aux morts du Montet / histoire de Céleste de Bourbon Chalus).
- Participation au programme PHARE oeuvrant pour l'harmonie des relations enfants-parents et la prévention du harcèlement en milieu scolaire. Avec le soutien de la municipalité, installation d'un « banc de l'amitié » décoré par les élèves. Sur ce banc peut venir s'asseoir tout enfant voulant attirer l'attention sur sa solitude et son mal-être.
- Fréquentation bimensuelle de la bibliothèque : accueillis et conseillés par Dominique Guillaumin, les élèves choisissent dans une large sélection de livres prêtés par le Conseil Départemental.
- Participation des écoles du RPI au Marché de Noël en salle socio-culturelle du Montet. Invités par le Comité des Fêtes, les élèves vendent des objets de leur fabrication au profit des coopératives scolaires.
- Sortie culturelle en perspective : courant 2024 les élèves se rendront à Paris, au Musée National de l'Immigration, installé dans le Palais de la Porte Dorée. Deux expositions inédites sont proposées. L'une est consacrée à l'histoire et la diversité des migrations d'Asie de l'est et du sud-est, l'autre concerne l'influence de cette expérience migratoire sur 10 artistes de l'avant-garde chinoise.



DON DE SANG : UN ACTE IRREMPLAÇABLE

Chaque année en France le don de sang sauve la vie d'un million de malades et les besoins sont quotidiens. Juste une question d'âge et de poids : vous avez entre 18 et 70 ans révolus ? Vous pesez plus de 50 kilos ? Bonne nouvelle ! Vous allez probablement pouvoir rejoindre l'immense communauté des donneurs de sang.

Pour 2024, à Montmarault, les prochaines collectes sont fixées, à l'Espace Capdevielle, de 15h à 19h, aux dates suivantes : 9 février / 8 avril / 20 juin / 21 août / 17 octobre / 30 décembre.



FLEURISSEMENT ET ÉCO-RESPONSABILITÉ

Lors de son déplacement au domicile des inscrits au concours des maisons fleuries, la commission communale a constaté cette année encore combien les Deux-Chaisois avaient à cœur d'embellir leur cadre de vie.

En ce lundi 24 juillet 2023, la température était optimale pour s'attarder sans avoir trop chaud devant les couleurs éclatantes des massifs, jardinières et autres pots de fleurs. Un vrai plaisir de pouvoir échanger avec tous les participants, au milieu des lauriers, des géraniums ou des pétunias ! Déjà publié sur Panneau Pocket, voici le classement :

– 1er prix : Madeleine et Brigitte Prugneau

– 2ème prix : Brigitte et Michel Lafaye

– 3ème prix ex aequo : Elyane Chopin et Christine Blanc

Les autres participants méritent aussi d'être mentionnés : Chantal Brun, Geneviève Brun, Germaine Giolat, Aline Jouanneau, Félicien Lafaye, Marie Merveille et Sandra Moginot.

Chacun des lauréats recevra une récompense lors des Voeux du Maire, le samedi 13 janvier 2024, en salle Lucien Labrune.



Très sensible aux efforts fournis par les Deux-Chaisois pour l'embellissement de la commune, la municipalité se questionne également sur l'avenir de nos espaces fleuris, confrontés aux épisodes récurrents de sécheresse et aux étés fréquemment caniculaires. **Des restrictions d'eau, imposées par la Préfecture, concernent autant les collectivités que les particuliers et conduisent à faire preuve d'éco-responsabilité, sur l'ensemble du territoire communal, y compris au cimetière.**

Il va donc sûrement falloir opter pour des plantes plus sobres en consommation d'eau et plus résistantes à la chaleur, préférer éventuellement les plantes vivaces aux plantes annuelles. Une réflexion sur les modes d'arrosage devra aussi être menée afin d'éviter tout gaspillage.

Le souhait de la municipalité : que cette éco-responsabilité, rendue obligatoire en raison des contraintes climatiques, ne dissuade cependant pas les Deux-Chaisois de fleurir leurs espaces ! Ils sauront sans nul doute relever ce défi !

A noter que les haies bordant nos routes n'ont pas été trop affectées par la sécheresse et que certaines d'entre elles mériteraient d'être taillées par leurs propriétaires car elles nuisent à la sécurité routière.

A bon entendeur, salut !

Pour l'édition 2024 du concours des maisons fleuries, les inscriptions se feront en mairie jusqu'au 1er juillet.

Une inscription en mairie avant le 16 mars 2024 est également demandée aux habitants du bourg souhaitant bénéficier de la traditionnelle distribution printanière de fleurs à planter.



COMITÉ DES FÊTES

- L'année 2023 a vu la naissance d'un Comité des Fêtes dont le bureau se compose, depuis la dernière assemblée générale, de : Vincent Bertholet (président), Quentin Regnault (vice président), Marc Fernandes (secrétaire) et Mégane Dupont (trésorière).
- Le coût de l'adhésion est fixé à 10 euros.
- La municipalité accueille avec enthousiasme cette nouvelle association dont le but est de promouvoir l'animation du village sous toutes ses formes.



... façon Chanteclerc

Un soir de février où il se gelait les ergots et les caroncules à la pointe du clocher, le coq deux-chaisois fut soulagé d'apprendre enfin une nouvelle chaleureuse : l'école communale allait désormais porter le nom de Jean de La Fontaine !

Ses quelques accointances au conseil municipal lui avaient permis d'être rapidement informé et aussitôt l'envie lui était venue d'exercer sa matière grise... Saurait-il se remémorer les édifiantes fables, apprises il y a longtemps sur les perchoirs de son école ? Un premier vers surgit de sa mémoire : « Je me sers d'animaux pour instruire les hommes. ». Telle était l'indication donnée par le fabuliste à ses futurs lecteurs.

Chacun sait que, malgré son « poids plume », le cerveau des volatiles est d'une densité en neurones très supérieure à celui des humains.

Chanteclerc commença donc à vagabonder dans l'oeuvre de La Fontaine au gré de sa mémoire et de sa fantaisie. Une façon comme une autre d'occuper agréablement ses insomnies...

C'était un peu comme si, sans bouger de son clocher, notre coq s'autorisait des heures d'école buissonnière. Il laissait ses souvenirs affluer librement : tantôt le titre d'une fable suffisait à rappeler la suite, tantôt c'était la moralité qui revenait en premier.



Il y avait les inoubliables : « La cigale ayant chanté tout l'été se trouva fort dépourvue quand la bise fut venue... », « Apprenez que tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute. », « Le chêne un jour dit au roseau : vous avez bien sujet d'accuser la nature ; un roitelet pour vous est un pesant fardeau. »

Des profondeurs de sa mémoire remontèrent aussi : « Deux coqs vivaient en paix ; une poule survint, et voilà la guerre allumée. » « Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre. L'un d'eux s'ennuyant au logis, fut assez fou pour entreprendre un voyage en lointain pays. »

« Un jour sur ses longs pieds allait je ne sais où le héron au long bec emmanché d'un long cou. », « Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage. » « Un agneau se désaltérait dans le courant d'une onde pure. » « Compère le Renard se mit un jour en frais et retint à dîner commère la Cigogne. », « Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir »...

Quel formidable divertissement de retrouver ces bribes de fables, émouvantes comme des photos d'école, si joliment écrites et offrant toujours matière à réflexion !

Au cœur de la nuit deux-chaisoise, une autre fable moins connue lui revint également en mémoire. Il y était question de loups et de brebis : « Après mille ans et plus de guerre déclarée, les loups firent la paix avec les brebis... ». On décrivait une paix de courte durée, se terminant en carnage.

Notre coq songeait tristement que la moralité de cette fable, écrite il y a quatre siècles, s'illustrait encore dans un monde actuel à feu et à sang :

« Nous pouvons conclure de là
Qu'il faut faire aux méchants guerre continuelle.

La paix est fort bonne, de soi :

J'en conviens ; mais de quoi sert-elle

Avec des ennemis sans foi ? »

Pérégrinant de fable en fable, Chanteclerc n'avait pas vu passer le temps. Le jour se levait et les Deux-Chaisois attendaient le chant de leur coq.

Quelques battements d'ailes pour se dégourdir, quelques vocalises... Puisant dans son riche répertoire de cocoricos, notre coq espiègle (et un peu rock'n'roll à ses heures) choisit de réveiller bruyamment la commune sur cet air bien connu :

« On a tous en nous quelque chose de La Fontaine. »





FESTIVITÉS DEUX-CHAIISOISES 2024

- | | |
|---------------------------------|---|
| • Samedi 13 janvier | Voeux de la municipalité |
| • Dimanche 28 janvier | Randonnée « Pot-au-feu » - Association Sportive |
| • Samedi 3 février | Soirée Crêpes - Jeunesse et Joie |
| • Samedi 17 février | Concours de belote - Fauvettes |
| • Vendredi 19 avril | Apéro du Comité des Fêtes |
| • Samedi 4 mai | Marché semi-nocturne - Gym Détente |
| • Samedi 15 et dimanche 16 juin | Gala des Fauvettes (salle socioculturelle du Montet) |
| • Samedi 13 juillet | Concours de pêche et Fête annuelle - Comité des Fêtes |
| • Dimanche 4 août | Vide-greniers, dictée, repas - Jeunesse et Joie (Maison des Jeunes) |
| • Samedi 28 septembre | Soirée Aligot Saucisses - Comité des Fêtes |
| • Samedi 19 octobre | Repas à emporter - Gym Détente |
| • Lundi 11 novembre | Concours de belote - Comité des Fêtes |

SERVICE PUBLIC - DATES DES PROCHAINES ÉLECTIONS

Les prochaines élections sont les élections européennes, le 9 juin 2024.

Rappel - Dates et périodicité des élections politiques :

Election	Prochain vote	Précédent vote
Européennes	9 Juin 2024	Mai 2019
Municipales	2026	Mars et Juin 2020
Présidentielle	2027	Avril 2022
Législatives	2027	Juin 2022
Départementales et régionales	Mars 2028	Juin 2021

Les personnes souhaitant se faire inscrire sur les listes électorales peuvent se présenter en mairie jusqu'au 3 mai 2024 munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou se rendre sur le site internet Service-Public.fr pour une inscription en ligne.



Horaires d'ouverture de la mairie au public

Le secrétariat est ouvert mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 12h.
Elus municipaux disponibles, en mairie, sur rendez-vous.

Modalités de contact :

Tél: 04 70 47 12 74 - courriel : mairie-deuxchaises@wanadoo.fr - site internet : www.deux-chaises.fr

Agence postale

L'agence postale est ouverte chaque matin du lundi au vendredi inclus de 9h à 11h30 et le samedi de 8h45 à 12h.

Un dépôt de pain est assuré aux mêmes horaires que l'Agence Postale ainsi que le dimanche matin de 9h à 10h.

Assistante sociale

Prendre rendez-vous avec Madame Emeline Busset au 04 70 67 03 04.

France Services

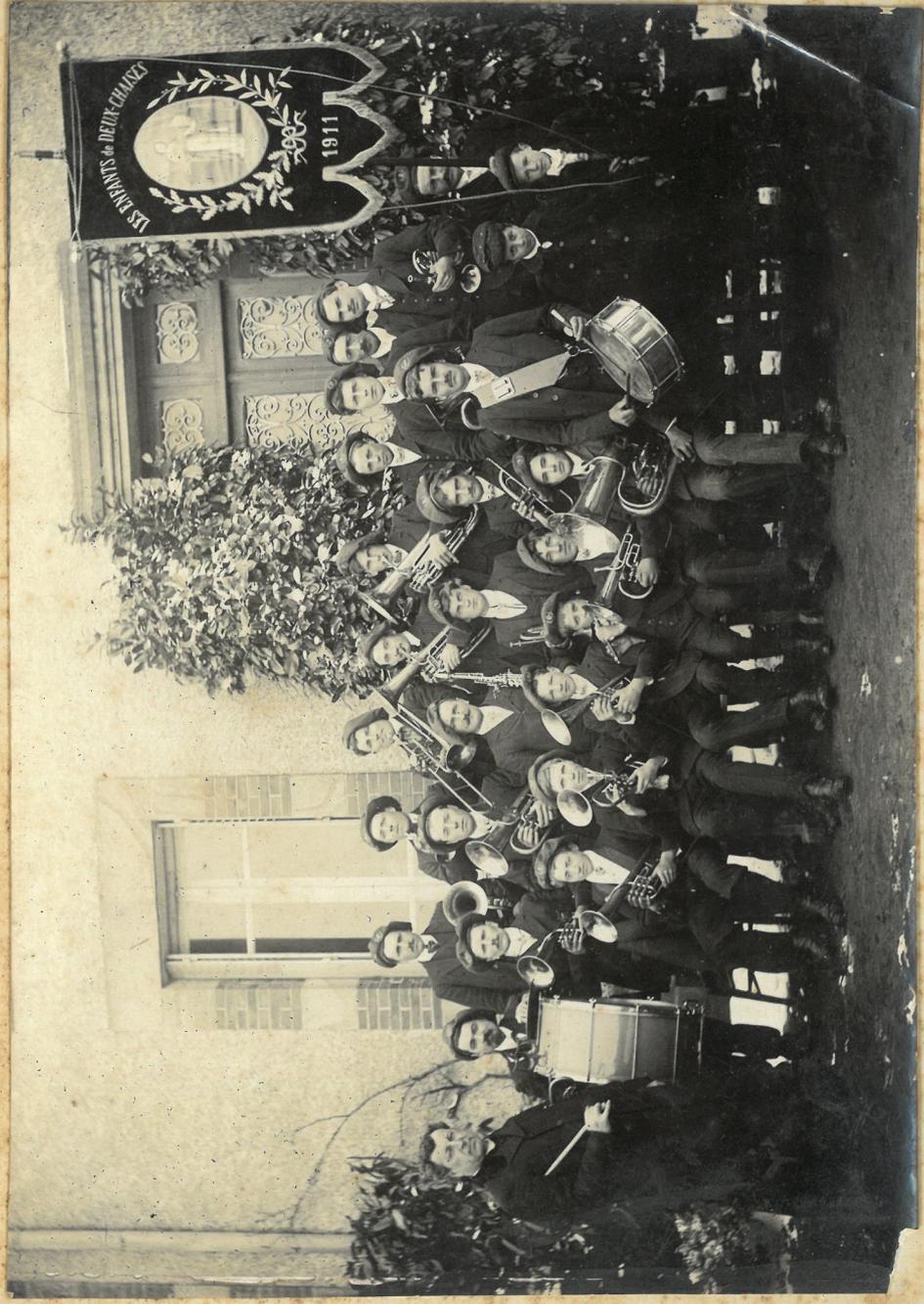
1 Place du 8 mai - LE MONTET / Ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le vendredi de 9h à 12h. Le 1er samedi du mois de 9h à 12h.

Permanence

en mairie de Deux-Chaïses le 4ème mardi du mois.

Tel : 04 70 47 37 76 - Courriel : franceservices@ccbb.fr





Fanfare de Deux-Chaises en 1911, sous la direction du curé Paput. Collection J.P. VILLECHENON